

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021**  
**DELIBERATION N° DE-2021-224**

L'an deux mil vingt et un, le 9 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (jusqu'à 18h19 et à partir de 20h06), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (jusqu'à 19h40), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme CASTEL, Mme BRAU-BOIRIE à M. LACASSAGNE, Mme MOTHEs à M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL (à partir de 18h19 et jusqu'à 20h06), M. ESTEBAN à M. ABADIE, Mme BROCARD à M. ETCHETO (à partir de 19h40)

**Absent(s) :**

M. ALLEMAN (jusqu'à 18h32 pour le vote des délibérations n° DE-2021-223 à 224)

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de Mme HARDOUIN-TORRE,*

**OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE** – Rapport sur la situation de la ville en matière de développement durable.

La Ville de Bayonne est engagée dans une démarche de développement durable depuis 2009. En passant de l'Agenda 21 au Projet de Développement Durable, la Ville a fait le choix en 2017 d'élaborer une stratégie intégrée de développement durable en s'appuyant sur l'ensemble de ses directions, afin que le développement durable irrigue davantage les logiques de proximité des politiques communales.

Cette stratégie est arrivée à échéance. Elle nécessite aujourd'hui d'être redéfinie au regard de l'évolution du contexte (création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, élections municipales, crise sanitaire, adoption de documents cadres dont le Plan Climat Air Energie et le Plan de Déplacements Urbains...).

Ainsi, face à l'aggravation des crises climatiques, sociales, et sanitaires, la Ville souhaite accélérer la transition écologique, solidaire et citoyenne de son territoire vers un modèle où la sobriété, la résilience, l'inclusion et la créativité constituent les objectifs clés.

La nouvelle stratégie à venir de la Ville de Bayonne se fondera sur une vision prospective du territoire à horizon 2050 et traduira dans le programme de la Ville ses engagements pour réaliser sa transformation écologique autour de projets durables et concrets.

Le présent rapport vise à rendre compte de la situation de la ville en matière de développement durable, en se référant à la stratégie arrivée à échéance. Il s'agit également de débattre des priorités à venir et de définir les objectifs opérationnels pour poursuivre notre démarche de transition écologique au cours des prochaines années.

Notre détermination pour renforcer la résilience de notre territoire consiste à prendre la mesure de ces défis, et à agir à l'échelle locale, dans une vision de court, moyen et long-terme.

**Axe 1 : Préserver et valoriser les ressources locales, à travers :**

- Une alimentation saine et de qualité pour le plus grand nombre :

Un nouveau cap a été franchi par la Ville avec l'obtention du label « Territoire bio engagé » attribué par l'association Interbio pour l'approvisionnement de la restauration collective à hauteur de 68% de produits bio en valeur financière, dont 65% sont locaux.

A poursuivre ou à développer :

- l'accompagnement de la Ville dans le projet d'agrandissement de la SCIC LegumePro sur un site bayonnais;
- les actions pédagogiques menées dans les écoles et le renforcement du lien ville-campagne.

- Sobriété énergétique et aménagement bioclimatique :

La Ville a engagé l'élaboration d'un schéma directeur immobilier dont l'un des objectifs vise à renforcer les performances énergétiques des bâtiments et maîtriser leur coût global.

Plusieurs outils de gestion énergétique ont été déployés sur son patrimoine. La Ville assure ainsi un suivi mensuel des consommations de l'ensemble de ses bâtiments.

L'élaboration d'un plan d'action pour réduire le phénomène d'îlots de chaleur urbain est en cours.

A poursuivre ou à développer :

- la campagne d'audits énergétiques sur une partie du patrimoine de la Ville (projet ELENA) et la définition d'un programme pluriannuel d'investissement; l'expérimentation de la réduction de l'éclairage public sur un quartier, qui préfigurera la définition d'un schéma directeur de l'éclairage public;
- les opérations immobilières E3C1 et C2, et la mise en œuvre des actions prioritaires pour lutter contre les îlots de chaleur urbain.

- Le développement des énergies renouvelables :

Le projet d'installer des panneaux photovoltaïques en partenariat avec I-Ener s'est concrétisé à l'automne 2021. Les toitures des écoles J. Moulin et A. Briand ont accueilli 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Enargia est le fournisseur local d'électricité pour 21% des consommations de la Ville.

A poursuivre ou à développer : l'extension du réseau de chaleur bois sur le secteur de la Citadelle.

- La préservation de la qualité de la nature en ville :

La Ville a adopté une charte de l'Arbre afin de protéger ces derniers lors des travaux réalisés par des entreprises. La première micro-forêt a été plantée dans le hameau St Bernard. Les jardins partagés des Remparts et du Polo sont tous deux créés. La démarche de réduction de la pollution lumineuse est en cours.

A poursuivre ou à développer :

- la mise en place d'une expérience de sciences participatives au Polo, en lien avec le jardin partagé et le « havre de biodiversité »;
- l'installation de composteurs dans les cimetières.

- L'économie circulaire :

La Ville a mis en place deux nouveaux composteurs de quartiers permettant à plus de 90 foyers de trier leurs biodéchets à la source.

La Ville a réalisé une charte à destination des associations sportives organisant des événements sur le territoire. Son objectif est de mobiliser l'ensemble du mouvement sportif autour d'engagements concrets pour un sport et une société écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable.

A poursuivre ou à développer : le déploiement des composteurs collectifs et la mise en œuvre de la charte.

Axe 2 : Favoriser l'innovation sociétale, à travers :

- Les initiatives citoyennes, partage et mutualisation :

14 des 16 projets issus de la première édition du budget participatif sont réalisés, et deux sont en cours d'achèvement.

A poursuivre ou à développer : Lancement de la 2ème édition du budget participatif créditée d'un montant de 300 000 €.

- Le dialogue citoyen :

Après avoir élaboré la charte des Conseils de quartiers, la Ville procède à leur installation. Leur action s'inscrit dans l'amélioration du cadre de vie, le vivre-ensemble, la solidarité et la transition écologique.

Plusieurs projets de la Ville ont fait l'objet de concertations (en ce moment, concertation sur la réduction de la pollution lumineuse).

A poursuivre ou à développer :

- la finalisation des projets issus du budget participatif;
- l'accompagnement des Conseils de quartiers dans la définition de leur feuille de route, l'élaboration d'une feuille de route de la concertation, la préparation de nouvelles concertations (suite du Projet de Développement Durable, cani-accueilance...).

Axe 3 : S'affirmer en tant que ville santé et bien-être à travers :

- La pratique sportive pour tous :

Le Plan Sport-Santé et Bien-Etre 2021-2025 a été adopté en avril 2021. Il vise à accompagner le développement des sports loisirs, l'émergence de la prescription d'exercices physiques pour la santé, l'éducation au sport et à la santé, l'accessibilité de ces activités, etc.

Une enquête auprès des agents municipaux a été réalisée pour les inciter à pratiquer des activités sportives sur les temps périphériques.

A poursuivre ou à développer : la candidature de la Ville au label national « Ville active et sportive ».

- Cadre de vie propice à la santé :

La Ville a mis en place le tout premier parcours sportif urbain le long de l'Adour.

L'Atelier Santé Ville propose de nombreux ateliers et parcours qui s'adressent aux habitants des quartiers prioritaires.

A poursuivre ou à développer : l'aménagement des autres parcours sportifs (3 d'ici 2024) et la suite de la programmation des ateliers dans le cadre de l'Atelier Santé Ville.

- Aménagements et services pour les mobilités alternatives :

De nombreux chantiers de travaux ont été menés pour transformer l'espace public et soutenir le développement du vélo et de la marche à pied. Des abris vélos ont été installés, portant leur nombre à 5, et des actions de sensibilisation ont été menées.

A poursuivre ou à développer : poursuite des chantiers d'aménagement, mise en place des Vélos Libre Service (16 minimum répartis sur la Ville).

Axe 4 : S'investir fortement pour le bien vivre ensemble, à travers :

- Personnes en difficultés socio-économiques :

La gestion du centre Pausa a été confiée à la Ville.

A poursuivre ou à développer : poursuite des actions menées.

- Initiatives d'économie sociale et solidaire :

La Ville co-finance une prestation d'aide à la structuration d'un projet de coopération entre 6 associations oeuvrant pour l'animation locale du quartier Ste Croix.

- La politique pour l'enfance et la jeunesse :

La section bascofone de la crèche St Esprit s'est engagée dans un processus de labellisation et sera accompagné sur la période 2021-2024. Le schéma directeur de la Petite Enfance est en cours de redéfinition.

Différents modules d'intervention sont proposés dans les écoles pour les sensibiliser à l'écologie en s'appuyant sur des associations locales.

A poursuivre ou à développer : l'organisation (après le report de 2019) des Journées de l'Education sur la thématique du développement durable.

- Espaces publics favorisant les interactions sociales :

Le réaménagement du quai des Corsaires a finalisé la requalification de l'ensemble de la rive droite de la Nive.

A poursuivre ou à développer :

- le projet d'aménagement du quai Jauréguiberry;  
- la réflexion sur l'aménagement des cours de récréation et la relance de l'élaboration du schéma directeur des espaces publics.

- L'égalité hommes-femmes et inclusion :

La Ville a adhéré à la charte européenne pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans la vie locale et s'est engagée à intégrer des enjeux d'égalité et d'inclusion dans les politiques publiques de la Ville. La Semaine de la Diversité 2021 a mis à l'honneur la thématique égalité et inclusion. La Ville a recruté une chargée de mission dédiée notamment à ces questions.

A poursuivre ou à développer : dans la continuité de la charte, l'élaboration d'un plan d'actions pour l'égalité. Des actions sont menées pour féminiser le sport.

Axe 5 : Faire rayonner Bayonne, ville de culture, d'art et d'histoire, à travers :

- Des équipements culturels modernisés :

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine a ouvert en 2021. La consultation des entreprises pour l'extension et la rénovation de la médiathèque a été réalisée en juillet 2021 et les marchés de travaux pour la rénovation et l'extension du Musée Bonnat-Helleu ont été attribués cette année. Deux salles de concerts ont été rénovées.

A poursuivre ou à développer : le démarrage des travaux de la médiathèque et du Musée Bonnat-Helleu, ainsi que ceux de l'enceinte sportive de Jean Dauger.

- Stratégie touristique durable :

Les Parcours de découverte sont en cours de finalisation. Ils visent à connecter les citoyens, qu'ils soient habitants ou visiteurs, avec le patrimoine de la ville, son histoire, ses récits, son identité.

A poursuivre ou à développer : déploiement de la signalétique

Axe 6 : Affirmer un rôle actif de ville-capitale au niveau régional et transfrontalier, à travers :

- Les partenariats supra-communaux :

La ligne T2 du Tram'bus a été mise en service. Cette ligne structurante pour les déplacements Nord-Sud sera à la fin des travaux longue de 13 km et 23 stations.

Le Plan de Mobilité inter Etablissements de Marracq est relancé.

A poursuivre ou à développer :

- mettre en œuvre le plan d'action issu du PDMiE de Marracq avec les différents partenaires.

- lancer le Plan de mobilité inter-entreprises.

- Commerces de centre-ville :

La Ville a approuvé le nouveau schéma directeur du commerce et de l'artisanat pour la période 2021-2026. Il intègre un nouveau volet, consacré à l'accompagnement au changement lié aux mutations actuelles : modes de consommation et de distribution, recours au numérique, enjeux de la transition écologique.

A poursuivre ou à développer : prioriser les actions pour 2022 et les mettre en œuvre.

Après en avoir débattu, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le rapport sur la situation de la Ville en matière de développement durable.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**



Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
**David Tollis**  
Directeur général adjoint



**RAPPORT  
DEVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA VILLE DE BAYONNE**

**2021**

**2021ko GARAPEN IRAUNKOR TXOSTENA**



## Table des matières

<b>1. Vers une stratégie de transition écologique, solidaire et citoyenne .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. 2021, année de transition .....</b>	<b>3</b>
1.1.1. La structure de la stratégie 2017-2020 .....	4
<b>1.2. Lancement de l'élaboration de la stratégie 2025/2050 .....</b>	<b>5</b>
1.2.1. Ambition politique .....	5
1.2.2. Méthode et jalons-clés.....	5
1.2.3. Intégration des enjeux d'égalité femmes-hommes et d'inclusion .....	5
<b>2. Les réalisations 2021 .....</b>	<b>6</b>
<b>2.1. Préserver et valoriser les ressources locales .....</b>	<b>7</b>
2.1.1. Alimentation saine et de qualité .....	8
2.1.2. Sobriété énergétique et aménagement bioclimatique .....	9
2.1.3. Énergies renouvelables .....	11
2.1.4. Qualité de la nature en ville .....	12
2.1.5. Économie circulaire, ressourcerie et projets d'écologie territoriale.....	14
<b>2.2. Favoriser l'innovation sociétale.....</b>	<b>16</b>
2.2.1. Initiatives citoyennes, partage et mutualisation .....	17
2.2.2. Dialogue citoyen.....	17
<b>2.3. S'affirmer en tant que ville santé et bien-être .....</b>	<b>19</b>
2.3.1. Pratique sportive pour tous .....	20
2.3.2. Cadre de vie propice à la santé .....	21
2.3.3. Aménagements et services pour les mobilités alternatives.....	22
<b>2.4. S'investir fortement pour le bien vivre ensemble .....</b>	<b>25</b>
2.4.1. Personnes en difficultés socio-économiques .....	26
2.4.2. Initiatives d'économie sociale et solidaire .....	27
2.4.3. Projet éducatif global .....	27
2.4.4. Espaces publics favorisant les interactions sociales.....	29
2.4.5. Égalité femmes-hommes et inclusion .....	30
<b>2.5. Faire rayonner Bayonne, ville de culture, d'art et d'histoire .....</b>	<b>34</b>
2.5.1. Équipements culturels modernisés.....	35
2.5.2. Stratégie touristique durable .....	36
<b>2.6. Jouer un rôle actif de ville-capitale au niveau régional et transfrontalier.....</b>	<b>37</b>
2.6.1. Partenariats supra-communaux.....	38
2.6.2. Tram'bus et intermodalités.....	38
2.6.3. Commerce de centre-ville .....	39



# 1. Vers une stratégie de transition écologique, solidaire et citoyenne

## 1.1. 2021, année de transition

La Ville de Bayonne est engagée dans une démarche de développement durable depuis 2009. En 2017, la Ville a fait le choix d'élaborer une stratégie intégrée de développement durable en s'appuyant sur l'ensemble de ses directions, afin que celui-ci irrigue davantage les logiques de proximité des politiques communales. Chaque année était rédigé un rapport annuel sur le développement durable, afin d'évaluer les avancées et de préparer les actions de l'année suivante.

2021 fut une année particulière par rapport à cette stratégie. Elle a vu la concrétisation d'un certain nombre d'actions répondant à ses objectifs, bien qu'elle soit arrivée à échéance, le tout dans un contexte social et politique largement dominé par la gestion de la pandémie. Nous présentons dans ces pages les réalisations concrètes de l'année écoulée qui permettent, progressivement, de proposer des aliments plus sains à nos enfants, de nous déplacer plus facilement à vélo, de réduire le poids de nos déchets, de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, de rendre la ville agréable à parcourir à pied...

2021 était une année de transition entre deux phases de maturité dans la transition écologique de Bayonne. Elle ouvre la voie à la construction d'un nouveau projet autour d'une ambition politique réaffirmée et d'une mobilisation de l'ensemble des directions de la Ville de Bayonne.



### 1.1.1. La structure de la stratégie 2017-2020

La stratégie sur laquelle s'appuyait la Ville de Bayonne jusqu'à cette année était organisée en 6 axes stratégiques et 24 objectifs.

#### 1. Préserver et valoriser les ressources locales

- a. Alimentation saine et de qualité
- b. Sobriété énergétique et aménagement bioclimatique
- c. Énergies renouvelables
- d. Qualité de la nature en ville
- e. Économie circulaire, ressourcerie et projets d'écologie territoriale

#### 2. Favoriser l'innovation sociétale

- a. Initiatives citoyennes, partage et mutualisation
- b. Budget participatif
- c. Dialogue citoyen
- d. Ville intelligente

#### 3. S'affirmer en tant que ville santé et bien-être

- a. Pratique sportive pour tous
- b. Cadre de vie propice à la santé
- c. Aménagements pour les mobilités alternatives

#### 4. S'investir fortement pour le bien vivre ensemble

- a. Personnes en difficultés socio-économiques
- b. Initiatives d'économie sociale et solidaire
- c. Projet éducatif global
- d. Modalités d'interaction Ville / associations
- e. Espaces publics favorisant les interactions sociales

#### 5. Faire rayonner Bayonne, ville de culture, d'art et d'histoire

- a. Équipements culturels modernisés
- b. CIAP et Maison du Développement Durable
- c. Stratégie touristique durable

#### 6. Jouer un rôle actif de ville-capitale au niveau régional et transfrontalier

- a. Partenariats supra-communaux
- b. Tram'bus et intermodalités
- c. Commerce de centre-ville
- d. Déclinaison des politiques communautaires de lutte contre les changements climatiques

## 1.2. Lancement de l'élaboration de la stratégie 2025/2050

### 1.2.1. Ambition politique

Arrivée à échéance en 2020, la stratégie nécessite d'être redéfinie au regard des évolutions récentes : création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en 2017, élection d'une nouvelle majorité municipale et crise sanitaire en 2020, adoption du Plan Climat de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, du Plan Local de l'Habitat, du Plan de Déplacement Urbain, et à venir du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal.

Au-delà, face à l'aggravation des crises climatiques, sanitaires et sociales, la Ville souhaite **accélérer la transition écologique, solidaire et citoyenne de son territoire** vers un modèle où la sobriété, la résilience, l'inclusion, et la créativité constituent les objectifs-clés.

La nouvelle **stratégie de transition écologique, solidaire et citoyenne de la Ville de Bayonne** se fondera sur une vision prospective du territoire à horizon 2050, et traduira dans le programme de la Ville ses engagements pour réaliser sa transformation écologique, autour de projets durables et concrets.

### 1.2.2. Méthode et jalons-clés

L'élaboration de la nouvelle stratégie sera engagée dès les premiers jours de 2022, pour identifier les grands enjeux de transition écologique, solidaire et citoyenne à l'échelle de la ville. Les élus et les services seront ensuite invités à élaborer une vision du Futur souhaitable pour Bayonne à horizon 2050 : ***dans quelle ville aimerions-nous vivre en 2050 ?***

En parallèle, les Bayonnaises et Bayonnais seront associés à la réflexion à travers des ateliers, complétés par une concertation numérique sur L'Atelier Citoyen. Ce travail collectif fera mûrir une stratégie et un plan d'action opérationnel, qui déclinera notamment les schémas de planification de l'agglomération (Plan Climat, Plan de Déplacement Urbain, Programme Local de l'Habitat...) dans les compétences de la Ville.

### 1.2.3. Intégration des enjeux d'égalité femmes-hommes et d'inclusion

La Ville de Bayonne souhaite intégrer et donner une place centrale aux enjeux d'égalité femmes-hommes et d'inclusion au sein de la stratégie de transition écologique, solidaire et citoyenne. Le diagnostic comprendra un volet dédié à cet aspect, tout comme la stratégie et le plan d'action. La démarche s'appuiera sur le plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Pays Basque, adopté en 2019 par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.



## 2. Les réalisations 2021

Au fil des pages suivantes sont présentées les principales actions conduites en 2021 dans les différents domaines du développement durable. Chacun des 6 axes stratégiques bénéficie d'un résumé introductif vous permettant d'appréhender l'action municipale en un coup d'œil. Des encadrés « *Et pour 2022 ?* » donnent à voir les actions déjà validées pour l'année prochaine, en parallèle de l'élaboration de la nouvelle stratégie de transition écologique, solidaire et citoyenne.

<b>Préserver et valoriser les ressources locales</b>	<b>Page 7</b>
<b>Page 16</b>	<b>Favoriser l'innovation sociétale</b>
<b>S'affirmer en tant que ville santé et bien-être</b>	<b>Page 19</b>
<b>Page 25</b>	<b>S'investir fortement pour le bien vivre ensemble</b>
<b>Faire rayonner Bayonne, ville de culture, d'art et d'histoire</b>	<b>Page 34</b>
<b>Page 37</b>	<b>Jouer un rôle actif de ville-capitale au niveau régional et transfrontalier</b>

## 2.1. Préserver et valoriser les ressources locales

Bayonne franchit en 2021 un nouveau cap dans le développement d'une alimentation saine et de qualité dans le cadre de son offre de restauration collective, avec l'obtention du label « Territoire bio engagé », qui reconnaît son engagement depuis 10 ans et ses excellents résultats. En 2021, 68% des produits servis dans les crèches et restaurants scolaires bayonnais sont biologiques, et 65% d'entre eux sont locaux.



La réduction des consommations énergétiques est une constante de l'action municipale depuis plusieurs années, tant pour le patrimoine public que pour le parc privé des logements et entreprises. Le schéma directeur immobilier doit permettre d'arbitrer les travaux de rénovation énergétique du patrimoine communal, après une campagne d'audits et le déploiement d'outils de suivi des consommations d'énergie. L'éclairage public est aussi concerné, dans le cadre d'un large projet intégrant les enjeux de pollution lumineuse.

L'OPAH se poursuit avec toujours de bons résultats, 71 logements ayant fait l'objet d'une validation des partenaires pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

Déjà productrice de chaleur renouvelable depuis 2017 grâce au réseau de chaleur bois Egurretik, la Ville de Bayonne est devenue en 2021 productrice d'électricité renouvelable, grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits d'écoles. Ce projet complète l'approvisionnement en électricité renouvelable auprès du fournisseur basque Enargia pour 21% de ses consommations.



La végétalisation des espaces urbains a occupé une place importante dans l'action publique municipale en 2021. De nombreux projets se sont concrétisés (jardins partagés, 1ère micro-forêt urbaine, charte de l'arbre), d'autres ont vu le jour (concertation sur la pollution lumineuse). Tous s'épanouiront dans les prochaines années, en lien avec l'ambition politique de la Ville de donner une place particulière à la nature en ville sur la période 2021-2026.

En matière d'économie circulaire, l'expérimentation de compostage collectif citoyen se poursuit, avec deux nouveaux composteurs en activité. Le compostage est une des meilleures solutions pour réduire le poids de nos déchets. Le bilan de la phase expérimentale ouvrira à l'extension du dispositif dans tous les quartiers de Bayonne.



### 2.1.1. Alimentation saine et de qualité

#### **Approvisionnement local et bio pour la restauration collective publique en partenariat avec la légumerie Légume Pro et le restaurant solidaire Eole**

La Ville poursuit sa démarche engagée de longue date dans la mise en place d'un système alimentaire territorial. Les espaces de restauration collective fournis par la Ville proposent un repas végétarien hebdomadaire pour tout le monde, et en option un repas végétarien tous les jours pour celles et ceux qui le souhaitent.

En 2021, la Ville a renouvelé son marché pour la fourniture de repas en restauration collective (sous la forme d'un accord-cadre pour une durée d'un an, reconductible deux fois).

La SCIC Légume Pro, légumerie auprès de laquelle s'approvisionne la SCIC Eole, qui produit et livre dans les écoles et crèches de la ville, se fournit en fruits et légumes uniquement auprès de maraichers locaux du Pays Basque et du Sud Landes, et les transforme pour les rendre prêts à consommer crus ou à cuire. Afin de soutenir cet outil de transformation indispensable au territoire, la Ville de Bayonne et la Communauté d'Agglomération Pays Basque ont fait le choix en 2020 de devenir sociétaires de Légume Pro.

#### **Évaluation de l'approvisionnement en produits bio et locaux de la restauration collective et obtention du label « Territoire bio engagé »**

La Ville a souhaité en parallèle évaluer l'évolution de la part des produits bio et locaux dans les repas servis aux enfants de Bayonne.

Résultat : Avec 68% de produits bio servis dans les crèches et restaurants scolaires bayonnais, dont 65% sont locaux, la Ville de Bayonne vient d'obtenir le label « Territoire BIO Engagé » décerné par l'association interprofessionnelle Interbio Nouvelle-Aquitaine. Elle dépasse d'ores et déjà les objectifs fixés par la loi Egalim.

Ce label est attribué aux collectivités ayant atteint 8.5 % de la surface agricole de leur territoire en bio et/ou plus de 20 % d'approvisionnement biologique dans le service de restauration collective, en valeur d'achat.

#### **Proposition de circuit alimentaire au grand public**

Le Drive fermier créé en 2020 sous le nom de « Comptoir des producteurs et artisans locaux » a été pérennisé. Il met en relation les habitants et les producteurs du Pays Basque et du Sud des Landes. Ce comptoir bénéficie aussi d'un partenariat avec le réseau Lekukoa (relais paysan). Depuis cet automne, un nouveau partenariat avec l'entreprise bayonnaise de coursiers à vélo « La Course » permet de se faire livrer ses produits à domicile.

#### **Poursuite des actions pédagogiques au sein des écoles**

Dans la continuité des années précédentes, la Ville met en œuvre des actions de sensibilisation auprès des enfants sur les questions de gaspillage alimentaire, d'éducation alimentaire, de développement durable.

Ainsi, au quotidien, les agents de restauration scolaire sensibilisent les enfants à la réduction du gaspillage alimentaire au travers de leur accompagnement éducatif (portion correcte, etc.).

Afin de limiter le gaspillage alimentaire, la Ville a fait le choix de varier le grammage des plats en fonction de l'âge des enfants (maternelle ou élémentaire).

Un système de sensibilisation a été mis en œuvre pour les familles qui n'annulaient pas leur repas en cas d'absence injustifiée.

Des menus avec 100% de produits bio et locaux sont régulièrement organisés par la SCIC Eole (soit cinq fois dans l'année). Cela permet de proposer des rencontres entre élèves et producteurs, qui sont l'occasion pour ces derniers d'expliquer leur métier, de faire le lien avec les repas proposés aux enfants, et de créer une relation concrète entre ville et campagne. Parmi les événements proposés aux élèves, la semaine d'alternative aux pesticides a eu lieu en mars et la Fête du Goût 2021 en octobre.

A l'occasion de cette dernière, toutes les écoles ont participé via les menus en place. Le thème « Céréales et légumineuses » a été présenté par les agents de la restauration scolaire aux enfants au travers de jeux participatifs.

Une école élémentaire (la Citadelle) a bénéficié d'une intervention spécifique et ludique proposée par les diététiciennes du prestataire fournissant et livrant les repas.

### ***Et pour 2022...***

#### **Installation de Légume Pro à Bayonne**

La Ville accompagnera le projet de déménagement et d'agrandissement de la SCIC Légume Pro à Bayonne. Le projet intègrera aussi la création d'une conserverie.

#### **Préservation des terres agricoles pour la production alimentaire locale**

Bayonne participera à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays Basque, qui doit permettre de sanctuariser les réserves foncières de terres cultivables pour viser une plus grande souveraineté alimentaire.

## 2.1.2. Sobriété énergétique et aménagement bioclimatique

### **Schéma directeur immobilier**

Sur son patrimoine immobilier (constitué de 240 bâtiments), la Ville de Bayonne a engagé l'élaboration d'un schéma directeur immobilier (SDI) dont l'un des objectifs consiste à renforcer les performances énergétiques des bâtiments et maîtriser leur coût global. Ce SDI devrait être achevé en juin 2022.

### **Outils de gestion énergétique et suivi des consommations**

En parallèle, la Ville a déployé plusieurs outils de gestion énergétique sur son patrimoine :

- Un premier outil permet d'avoir un suivi en temps réel sur le fonctionnement des installations
- Un second outil apporte un suivi détaillé des consommations multi fluides par bâtiment.

La Ville assure ainsi un suivi mensuel des consommations de l'ensemble des bâtiments de la Ville.

Quelques exemples :

- L'Hôtel de ville Bayonne : 111 kWh/m<sup>2</sup>/an, par rapport à une consommation énergétique moyenne des bureaux de 164kWh/m<sup>2</sup>/an.
- Le Groupe scolaire J P Brana consomme 71,7 kWh/m<sup>2</sup>/an, là où la consommation moyenne des écoles élémentaires en France est de 116kWh/m<sup>2</sup>/an.
- Le gymnase du Polo Beyris consomme 103 kWh/m<sup>2</sup>/an, à comparer aux 145kWh/m<sup>2</sup>/an consommés en moyenne par les gymnases en France.

### **Opération OPAH-RU 2018-2023 :**

En 2021, l'opération a accompagné 34 Propriétaires Bailleurs, 12 Propriétaires Occupants et 15 Copropriétés.

Des subventions complémentaires ont été attribuées pour des opérations de rénovation énergétique d'immeubles dans le cadre de l'OPAH-RU, du PIG Pays Basque 2018-2021, du règlement d'intervention en faveur des travaux de préservation et valorisation patrimoniale en centre ancien.

Compte tenu du succès de l'OPAH RU auprès des copropriétés et des propriétaires occupants notamment, un avenant à la convention d'OPAH RU a été signé en 2021 afin d'adapter les objectifs quantitatifs de réhabilitation ainsi que les budgets correspondants.

Ainsi les nouveaux objectifs à horizon 2023 seront les suivants :

- Propriétaires occupants : 50 (objectif initial : 20)
- Propriétaires bailleurs : 100 (objectif initial : 125)
- Copropriétés : 24 (objectif initial : 9)

### **Poursuite du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)**

Les 3 opérations de restructuration qui ont été lancées en 2019 se sont terminées au 3ème trimestre 2021. Ainsi, 5 immeubles ont fait l'objet d'une intervention permettant la production de 27 logements (du T2 au T4) et 5 commerces (dont 2 maintenus pendant les travaux.).

En 2022, la mise en œuvre des projets inscrits dans la convention se poursuivra. De nouveaux chantiers devraient être lancés en cours d'année.

### **Analyse du phénomène d'îlot de chaleur urbain et plan d'action**

Suite au diagnostic de la situation thermique et à la concertation en ligne réalisé en 2020, l'année 2021 a été consacrée à l'élaboration du plan d'action, qui porte sur l'identification des solutions de lutte contre les îlots de chaleur urbain et le développement d'îlots de fraîcheur urbain en fonction de différents types d'aménagements. Un programme de sensibilisation à destination des acteurs du territoire sera aussi déployé.

Un « Petit guide des bonnes pratiques : comprendre et agir » sur les îlots de chaleur urbain a été distribué à l'ensemble de la population en juin 2021.

Le plan d'action en cours de finalisation veillera à agir sur les volets de l'aménagement et de l'adaptation de la ville et des citoyens et sur l'accompagnement des populations en période de forte chaleur. Des expérimentations sont envisagées, comme la transformation de cours d'école en "cours oasis" (écoles Jules Ferry, Jean Moulin et Prissé).



## **Et pour 2022...**

### **Audits énergétiques et programme pluriannuel d'investissement**

La Ville va réaliser une campagne d'audits énergétiques sur une partie de son patrimoine (Projets 1000 écoles et ELENA).

A l'issue des premières études, la Ville établira un programme pluriannuel d'investissement pour rénover son patrimoine immobilier et réduire leur consommation d'énergie.

### **Expérimentation de la réduction de l'éclairage public**

En 2022, la Ville expérimentera différents scénarios de réduction de l'éclairage public sur un quartier de la Ville. Le bilan de cette expérimentation ouvrira la voie à l'élaboration d'un schéma directeur de l'éclairage public dont le rôle sera de définir les grandes orientations en matière d'éclairage public.

### **Opérations immobilières exemplaires**

La Ville de Bayonne a engagé 3 nouvelles opérations de constructions immobilières, toutes avec des objectifs ambitieux de transition écologiques et énergétiques :

- École du Prissé (objectif E3 C1)
- AB Campus (objectif E3 C1)
- Médiathèque de la place des gascons (objectif E3 C2).

### **Élaboration d'un référentiel opérationnel de la construction et de l'aménagement durable**

La Ville compte élaborer un référentiel pour favoriser la construction et l'aménagement durable. Ce référentiel valorisera notamment les approches bioclimatiques (qui cherchent à tirer parti de l'environnement direct de l'habitat pour le confort des habitants et des économies d'énergie passive). Une expérimentation est en cours sur 4 sites pilotes en renouvellement urbain.

A l'issue de cette étude, des principes d'aménagement et de construction seront proposés. La Ville pourrait demander leur transcription dans le prochain PLUi, par le biais d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ce référentiel se nourrira enfin des travaux établis dans le cadre du PLUi et du plan d'action de lutte contre les îlots de chaleur et de développement des îlots de fraîcheur.

## 2.1.3. Énergies renouvelables

### **Installation de panneaux solaires sur les écoles :**

La Ville de Bayonne a contractualisé en 2018 avec la SAS I-ENER afin d'installer sur une partie de ses équipements (8 bâtiments) des panneaux photovoltaïques.

Après plusieurs mois d'études, ce projet se concrétise avec l'installation d'environ 200 m<sup>2</sup> de panneaux sur les toitures des écoles Jean Moulin à l'automne 2021 et Aristide Briand au printemps 2022, ce qui représente une capacité de production de l'ordre de 78 000kWh d'électricité produite annuellement, pendant 25 ans.

## **Fourniture en électricité renouvelable**

Depuis 2020, la Ville se fournit en électricité auprès d'Enargia, fournisseur local d'électricité 100% verte, pour 21% de ses consommations. Il s'agit de 2 écoles, 3 bâtiments de bureau, 1 centre aquatique, et 3 sites accueillant du public.

Cette électricité est générée par des barrages hydroélectriques des Pyrénées, à proximité du Pays basque.

### **Et pour 2022...**

#### **Réseau de chaleur bois**

15 bâtiments sont alimentés par un réseau de chaleur bois depuis 2017. L'extension du réseau de chaleur sur le secteur de la Citadelle est à l'étude.

### 2.1.4. Qualité de la nature en ville

#### **Validation de la charte de l'arbre de la Ville de Bayonne**

A destination des entreprises travaillant sur le domaine public, cette charte vise à protéger les arbres lors des travaux et à choisir des espèces et des méthodes garantes de la protection du patrimoine végétal.

#### **Installation des jardins partagés des remparts et du Polo-Beyris**

La Ville a attribué une parcelle pour la création d'un nouveau jardin partagé à proximité du verger urbain (rue Lautrec), porté par un collectif citoyen avec l'appui de l'association Bio Divers Cité. La Ville a notamment installé une clôture délimitant le jardin, une cabane à outils, un récupérateur d'eau de pluie. Un hôtel à insectes a été construit avec les enfants du quartier.

Le jardin du Polo est quant à lui un projet issu du budget participatif 2019, porté par les enfants et institutrice de CM1/CM2 de l'école Jean Moulin. Ce jardin a été aménagé par la Ville avec l'installation d'une cabane, d'une clôture le délimitant, d'un point d'eau et la mise à disposition d'outils. Un partenariat avec la MCV Polo-Beyris et l'accompagnement technique de l'association Bio Divers Cités permettent d'assurer l'animation de ce lieu. Le jardin permet aux gens du quartier de partager la pratique du jardinage et de créer du lien social. Il a été inauguré le 20 septembre 2021.

#### **Création d'un « Havre de biodiversité »**

Adossé au jardin du Polo, la Ville a créé un « Havre de biodiversité » : un espace vert vivant, ouvert aux habitants, sur lequel la Ville met en œuvre des pratiques de tonte différenciée (certaines zones ne sont plus tondues), installe des nichoirs, plante des arbres fruitiers et des haies bocagères.

#### **Plantation de la première micro-forêt dans le hameau Saint-Bernard**

Dans le cadre de son programme de développement du patrimoine arboré, Bayonne a planté sa première mini-forêt urbaine, le long de l'avenue du banc Saint-Bernard, avec 1 200 pousses d'arbres plantées selon la méthode du botaniste Akira Miyawaki. Cette méthode a pour intérêt principal de permettre une pousse très rapide de ces petits espaces de forêts urbaines. Des variétés locales et résistantes à la sécheresse ont été priorisées.

### **Opération de sensibilisation à la biodiversité « les 64 Fantastiques »**

Cette opération conduite par le Département a vocation à révéler la biodiversité et le caractère exceptionnel de 64 espèces remarquables des Pyrénées-Atlantiques.

La commune a mis à disposition gratuitement une partie d'un terrain situé sur la Plaine d'Ansot pour une durée de 2 mois fin 2021.

### **Concertation pour la réduction de la pollution lumineuse**

Le projet « *Réduction de la pollution lumineuse* », issu de la 1ère édition du Budget Participatif de la Ville de Bayonne, consiste à sensibiliser les habitants aux effets de la pollution lumineuse et à expérimenter des actions pour la réduire. En lien avec la Société Astronomie Côte Basque, une concertation a été lancée à l'automne 2021 sous forme d'enquête en ligne, comme première étape d'un projet global de réduction de la pollution lumineuse liée à l'éclairage public. Les participants sont invités à être force de proposition pour expérimenter dans un quartier plusieurs scénarii de réduction de l'éclairage public. Ce quartier sera choisi en fonction de la demande citoyenne et des contraintes techniques pour la Ville.

### ***Et pour 2022...***

#### **Création d'un schéma directeur de la nature en ville 2021-2026**

L'élaboration de ce schéma est en cours. En 2022 seront programmées des actions pour les prochaines années en faveur de l'écologie, notamment pour le rafraîchissement de la ville (décroûtage d'enrobés, plantation d'arbres, haies, prairies, actualisation du plan de gestion différenciée des espaces verts...).

#### **Permis de végétaliser**

La Ville de Bayonne rendra bientôt possible pour ses citoyens de végétaliser l'espace public : fleurissement des pieds d'arbres, installation de jardinières et bacs végétalisés, plantation en pleine terre après retrait du bitume, jusqu'à la création de nouveaux jardins partagés. La Ville souhaite pré-identifier les zones où des végétaux pourraient être plantés et où encourager la prise en compte de la biodiversité, par exemple en incitant les particuliers à créer des passages à faune entre leurs jardins, etc.

#### **Information pédagogique et sciences participatives**

La Ville installera une signalétique pédagogique pour le Havre de biodiversité, tout comme pour les jardins partagés. Les panneaux d'information exposeront les méthodes, le savoir-faire, et pourront ainsi donner ainsi l'envie à d'autres citoyens de reproduire la démarche.

Au-delà, elle entend conduire un projet de sciences participatives avec les habitants du Polo et l'association Bio Divers Cité. Pendant plusieurs années, des séances d'observation seront organisées pour étudier les changements de biodiversité (oiseaux, reptiles, plantes, insectes...).

### **Objectif 3.000 nouveaux arbres d'ici 2026**

La Ville de Bayonne s'est engagée à planter 4 autres mini-forêts de 500 m<sup>2</sup> chacune d'ici 2026, avec pour objectifs principaux de renforcer la place de la nature en ville, de conforter ou créer des îlots de fraîcheur, et d'implanter des points générateurs de biodiversité.

Il s'agit, dans la continuité du « havre de biodiversité », de pouvoir ré-ensauvager certaines zones en milieu urbain, afin de recréer des zones de refuge et d'alimentation, et de connecter les différents espaces entre eux, qui favoriseront le déplacement des espèces et donc de la biodiversité.

### **Compostage dans les cimetières de la Ville**

Depuis plusieurs années, la Ville de Bayonne a abandonné le désherbage chimique pour l'entretien des espaces publics, y compris dans les cimetières. Les espaces inter-tombes ont également été engazonnés en 2019.

En 2022, la Ville compte installer des bacs de compostage dans les 3 cimetières municipaux pour collecter les tontes, feuilles mortes et produits de la taille des haies.

### **Vers un schéma directeur de l'éclairage public**

Dans le prolongement du projet de réduction de la pollution lumineuse, la Ville prévoit l'élaboration d'un schéma directeur de l'éclairage public dont l'objectif consiste à éclairer juste, au bon endroit et au bon moment. Les effets attendus de cette démarche sont une réduction de la consommation d'énergie, une diminution de l'impact sur la biodiversité et sur la santé et une meilleure connexion avec notre environnement nocturne.

### **Concertation sur la place de l'animal en ville**

La Ville souhaite ouvrir en 2022 une concertation sur la place de l'animal en ville, et en particulier sur un plan de cani-accueil. Les objectifs sont de réduire le coût du nettoyage des espaces publics et de réduire les conflits autour du chien en ville.

## **2.1.5. Économie circulaire, ressourcerie et projets d'écologie territoriale**

### **Mise en place de 2 nouveaux composteurs collectifs**

L'installation de composteurs collectifs de quartiers fait partie des projets lauréats du budget participatif. Un premier composteur a été installé rue Lautrec au Grand Bayonne en novembre 2020. En 2021 la Ville a installé 2 nouveaux composteurs collectifs (Tour de Sault, passage Jules Maumejean). Désormais ce sont plus de 90 ménages bayonnais qui compostent leurs biodéchets dans ces composteurs.

Ce projet appelle un investissement humain important de la part de la Ville, pour accompagner les citoyens-référents dans la production d'un compost de qualité.

### **Adoption de la Charte des manifestations éco-responsables pour les événements sportifs**

La Ville a élaboré et adopté une charte à destination des associations sportives organisant des événements sur le territoire. Son objectif est de mobiliser l'ensemble du mouvement sportif autour

d'engagements concrets pour un sport et une société écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable.

Cette charte sera mise en œuvre dès 2022. Dans la continuité de la démarche de critérisation des aides aux associations, la signature de la charte sera un préalable à toute demande de subvention. Un dispositif de contrôle et de suivi des engagements sera mis en place par la Ville.

### **Stratégie d'achat durable**

Adoptée afin de réduire les impacts environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des commandes, fournitures, services ou travaux, elle souhaite ainsi contribuer à faire évoluer l'offre des entreprises. En 2021, de nombreux marchés passés comportent des clauses d'insertion sociale, des critères environnementaux ou des sous-critères de la valeur technique.

En 2022, une formation et une mise à disposition de ressources seront proposées afin de favoriser une « montée en compétence » sur les solutions développement durable des agents de la collectivité.

### **Gestion vertueuse des chantiers urbains dans le cadre de la charte « Chantier propre »**

La charte « Chantier propre » présente les bons gestes à adopter pour un chantier respectueux de l'environnement. Elle aborde des thèmes tels que la gestion des déchets, la réduction des pollutions de l'eau et du sol, la limitation du bruit ou la protection de la nature.

La gestion des déchets est abordée dans les cahiers des charges des travaux concernant les espaces publics. La Ville favorise le réemploi quand cela est possible, ou à défaut l'acheminement vers les filières de traitement.

La réduction des pollutions de l'eau fait l'objet d'un zoom spécifique dans les dossiers « loi sur l'eau » qui sont montés chaque fois que nécessaire pour les chantiers en contact avec les cours d'eau. Concernant les traitements des eaux de ruissellement avant rejet au réseau pluvial, il est élaboré en concertation avec la Communauté d'agglomération.

Pour limiter le bruit, différentes dispositions réglementaires existent, notamment sur les horaires de chantiers et au travers du règlement sanitaire départemental. La Ville s'attache à la faire respecter, y compris sur les chantiers dont elle n'est pas le maître d'ouvrage.

En matière de protection de la Nature enfin, la charte de l'arbre est appliquée à tous les chantiers sur le domaine public, et les enjeux de la nature en ville sont intégrés dans les projets, notamment à travers la limitation des imperméabilisations, voire la désimperméabilisation des sols, ainsi que la diminution des îlots de chaleur.

### ***Et pour 2022...***

#### **Extension du dispositif de compostage collectif**

Après une phase de suivi et bilan, le dispositif des composteurs collectifs sera déployé plus largement sur le territoire.

Ce projet converge avec l'évolution de la réglementation, qui rendra obligatoire en 2024 le tri à la source des biodéchets.



## 2.2. Favoriser l'innovation sociétale

2022 signe le grand retour du budget participatif. Alors que les projets issus du 1<sup>er</sup> budget participatif de la Ville de Bayonne sont achevés ou en voie de finalisation, la Ville s'apprête à lancer de nouveau le dispositif, avec un budget porté de 200.000€ à 300.000€, afin de booster les initiatives citoyennes.



Les Bayonnais.e.s ont été sollicité.e.s en 2021 sur la plateforme numérique L'Atelier Citoyen, pour donner leur avis sur le sujet de la pollution lumineuse. Cette concertation en ligne, qui sera complétée par des ateliers, ouvre la voie à une démarche globale de réduction de l'éclairage public nocturne et de la pollution lumineuse.

2021 a aussi vu naître une nouvelle instance de dialogue entre les citoyens et la Ville, à travers les 4 Conseils de quartiers. Plus de 400 citoyens ont répondu à l'appel à candidature, et 64 ont été tirés au sort pour constituer le collège « Habitants ».



Une nouvelle démarche de concertation s'ouvrira au printemps 2022 pour imaginer collectivement le devenir de Bayonne à horizon 2050 dans un contexte de transition écologique, solidaire et sociale.

## 2.2.1. Initiatives citoyennes, partage et mutualisation

### **Pour 2022...**

#### **Le Budget Participatif 2022**

Le 1<sup>er</sup> Budget Participatif de la Ville de Bayonne a été initié à l'automne 2018. Orienté dès son lancement vers la transition écologique, il a retenu 16 projets (grâce aux votes des Bayonnais.es, parmi les 107 projets déposés), pour une enveloppe globale de 200.000€.

En 2021, l'ensemble des projets est achevé ou en cours d'achèvement. Ils sont évoqués dans les différents chapitres de ce document, notamment dans la partie 3.1.4 sur la nature en ville.

Fort de ce succès, la Ville souhaite relancer le budget participatif en 2022, avec un budget porté à 300.000€.

Rendez-vous sur [L'Atelier citoyen](#) pour en savoir plus sur les projets réalisés, et préparez-vous à déposer vos idées du 22 janvier au 27 février 2022 !

#### **Soutien pour le développement de l'Eusko**

La Ville a adhéré à l'Eusko depuis 2018 et plusieurs équipements publics acceptent la monnaie locale. Il pourrait être envisagé que d'autres équipements publics de la ville acceptent les paiements en Eusko.

Dans son axe 4, accompagnement au changement, le schéma directeur du commerce et de l'artisanat entend faire connaître et promouvoir l'Eusko. L'Office du Commerce et de l'Artisanat de Bayonne s'y attèlera à travers ses outils de communication à destination des chalandes comme à travers ses actions d'information à destination des commerçants et artisans bayonnais.

## 2.2.2. Dialogue citoyen

#### **Démarches de concertation présentielle et numériques**

La Ville mène de nombreuses démarches de concertation pour co-construire des projets. La plateforme numérique « L'Atelier Citoyen » est la principale interface en ligne pour collecter de nombreux avis. En 2021, l'Atelier Citoyen a ouvert une concertation sur la pollution lumineuse.

Ces démarches en ligne sont toujours complétées par une concertation en présentiel (ateliers, événements).

#### **Création des Conseils de quartiers**

La Ville a adopté la charte de fonctionnement des futurs Conseils de quartiers au printemps 2021 et a lancé une opération de communication vers les habitants pour constituer les 4 futurs Conseils de quartiers. En novembre, le tirage au sort a désigné les 64 membres des collèges « Habitants », parmi plus de 400 candidat.e.s.

Les 4 Conseils de quartiers se réuniront pour la première fois fin 2021. Dans chacun des quartiers "Les rives droites de l'Adour", "Sur les hauteurs de Bayonne", "À l'ouest de la Nive" et "Entre Nive et Adour", ces Conseils fixeront leurs propres objectifs et feuille de route pour réfléchir à des moyens d'améliorer le cadre de vie, le vivre ensemble, les liens de solidarité, la transition écologique, etc.

## **Semaine de la Diversité**

La Ville a organisé au printemps l'évènement « la Semaine de la Diversité » dont l'objet est de sensibiliser les citoyens à la lutte contre toutes formes de discriminations afin de favoriser l'inclusion de tous dans la vie de la cité.

Une trentaine d'associations bayonnaises culturelles, sportives ou à vocation sociale ont contribué à l'évènement.

Les mesures restrictives de déplacement et d'accueil ont nécessité l'aménagement de certaines manifestations : concert retransmis en live sur internet, webinaires, ciné-débat en ligne.

Un appel à projets a été lancé pour l'organisation de la Semaine de la Diversité 2022.

### ***Et pour 2022...***

#### **Concertation sur la stratégie de transition écologique, solidaire et citoyenne de Bayonne**

Au printemps 2022, les citoyen.ne.s seront invité.e.s à participer en ligne et en présentiel à des échanges sur l'avenir de leur territoire dans un contexte de crise écologique. L'objectif est d'imaginer la stratégie de transition écologique, solidaire et citoyenne de Bayonne à horizon 2025 et 2050.





## 2.3. S'affirmer en tant que ville santé et bien-être

Dans le domaine de la santé, l'année 2021 a été rythmée par la vaccination contre la Covid-19. Afin de lutter contre la propagation du virus, la Ville de Bayonne a installé depuis le 18 janvier 2021 un centre départemental de vaccination à la Maison des associations, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les services de la préfecture. Elle a aussi signé un contrat d'objectifs et de moyen avec cette même ARS et engagé des professionnels de santé. Ce centre est géré conjointement avec SOS Médecins, la Croix Rouge, un groupement d'infirmiers libéraux, des médecins de ville et les services municipaux.

La Ville assure des missions organisationnelles et administratives (prise de rendez-vous, information des services de l'État, supervision de l'ensemble du dispositif), et logistiques et techniques (aménagement du centre et fourniture de matériel).

Au-delà de la gestion de la pandémie, la Ville a poursuivi ses actions pour favoriser la santé et le bien-être en ville.

L'adoption du plan Sport-Santé et Bien-Être fut un temps fort de l'année, marquant le lancement de nombreuses actions et animations auprès des associations, des Seniors, des éducateurs sportifs, des bénéficiaires de la carte Déclic ou encore des agents municipaux. Ce travail pourrait être prochainement reconnu par le label national « Ville Active & Sportive ».



Toujours dans le cadre du Plan Sport-Santé et Bien-Être 2021-2025, Bayonne se transforme pour devenir un lieu de vie agréable pour toutes les pratiques et activités physiques propices à la santé. La création de parcours sportifs urbains constitue une des grandes briques pour bâtir un cadre de vie propice à la santé

La Ville de Bayonne agit pour faire évoluer les pratiques de mobilité, notamment à travers une feuille de route relative aux développements des mobilités durables du quotidien. Ses objectifs sont de développer l'usage du vélo, d'agir pour une mobilité du quotidien plus durable, d'apaiser l'espace urbain et d'adapter le stationnement à une mobilité plus durable et au cadre de vie des résidents.



Dans le domaine du vélo, le **plan de développement du vélo** adopté en 2019 se concrétise progressivement avec de nombreuses actions en 2021 : pistes cyclables sécurisées, rénovation de voirie, installation de 5 abris vélos sécurisés, actions de sensibilisation.

### 2.3.1. Pratique sportive pour tous

#### **Adoption du plan Sport-Santé et Bien-Être 2021-2025**

En avril, le Conseil Municipal a adopté un Plan Sport-Santé et Bien-Être 2021-2025. Ce plan découle du schéma directeur des sports adopté en 2019. Il vise à accompagner le développement des sports loisirs, l'émergence de la prescription d'exercices physiques pour la santé, l'éducation au sport et à la santé, la structuration des offres sport-santé, et à garantir l'accessibilité (notamment financière) à ces activités.

La mise en œuvre des actions découlant de ce plan a été initiée au cours de l'année et se poursuivra en 2022.

#### **Animation « Sport-santé et bien-être » au Forum des Associations**

La Ville a proposé des animations spécifiques (découverte des activités sport-santé, débats, bilan physique individualisé...) à l'occasion du Forum des Associations de septembre, afin d'inscrire la thématique « sport-santé & bien-être » au cœur des dynamiques associatives du territoire.

#### **Programme estival d'activités physiques et sportives**

Ouvert à tous les adultes, ce programme avait pour but de leur permettre de découvrir et partager plus d'une cinquantaine d'activités sportives accessibles, et non compétitives, en partenariat avec les clubs de Bayonne.

#### **Mise en place d'une offre sportive et culturelle structurée à destination des Bayonnais.e.s de plus de 60 ans**

Par l'intermédiaire de Génération Seniors, cette offre propose une diversité d'activités pour un coût très modéré, et intègre le dispositif Sport sur ordonnance.

#### **Formation à l'encadrement d'Activités Physiques Adaptées (A.P.A)**

Relevant du dispositif régional PEPS (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé), cette formation a permis de renforcer les compétences des éducateurs sportifs municipaux en ce domaine.

#### **Intégration au dispositif Déclic des inscriptions aux activités sportives relevant d'une prescription médicale d'exercice physique**

Les personnes bénéficiaires de la carte Déclic bénéficient depuis cette année de réductions sur l'inscription à des activités sportives.

En parallèle, le dispositif d'attribution des subventions municipales par critères évolue, pour valoriser les clubs engagés dans le champ du « sport sur ordonnance ».

#### **Proposition d'activités aux agents municipaux**

La Ville a conçu et proposé à ses agents un questionnaire portant sur les activités physiques et sportives qu'ils souhaiteraient pratiquer sur les temps périphériques au travail (le matin et à la pause méridienne).

Un programme d'Activités Physiques et Sportives sera prochainement mis en œuvre et proposé aux agents intéressés de la collectivité.

### **Et pour 2022...**

#### **Tests physiques dans les écoles**

Un programme de tests physiques a été déployé en début et fin d'année scolaire afin d'évaluer l'évolution des capacités physiques de tous les élèves d'un niveau de classe de Bayonne. Ce fut aussi la base d'un travail pédagogique transversal plus large pour les enseignants (notions de diététique et d'hygiène alimentaire, connaissance du corps, mesure de l'effort...).

#### **Candidature à l'obtention du label national « Ville Active & Sportive ».**

Fort de ses actions, la Ville souhaite candidater à ce label qui distingue les communes développant des politiques volontaristes dans le champ du sport, sous toutes ses formes, et pour tous publics.

### 2.3.2. Cadre de vie propice à la santé

#### **Premier Parcours sportif urbain le long de l'Adour**

Long de 4,8 km, le premier parcours sport-santé aménagé par la Ville a été inauguré en octobre. Il est équipé d'une aire de fitness en libre accès, dotée de fiche pédagogique. Il est aussi possible de se faire coacher via l'application gratuite FREETNESS, qui donne accès à une banque d'exercices, pour tout public et tout niveau, en relation avec les agrès installés.

#### **Les Ateliers Santé-Ville du CCAS**

Les Ateliers Santé Ville sont un dispositif national dédié aux quartiers prioritaires de la ville. A Bayonne, les quartiers bénéficiaires sont Mounédé/Sainte Croix et Maubec- Citadelle. Le CCAS y a proposé au cours de l'année de multiples ateliers et parcours :

- Sur l'activité et la santé physique : « D-Marche » (marche au quotidien), "Lutte contre la sédentarité",
- Sur le numérique : Éducation aux écrans", « Mes enfants, les risques numériques : comprendre ! »,
- Sur les relations : « Et si on parlait d'amour, de relations et + ... ? »,
- Sur la santé des femmes : "Suivi gynécologique et santé sexuelle", lutte contre le cancer du sein,
- Sur la santé : « Croc Ta Nature » (nutrition), « Prévention Santé », « Le sommeil, c'est la santé », « Le risque de diabète et mon quotidien » ; « Le diabète gestationnel » ; « la gestion du stress ».

### **Et pour 2022...**

#### **Trois autres parcours sportifs d'ici 2024**

Chaque année entre 2022 et 2024, la Ville aménagera un nouveau parcours de 4 à 5 kms, reliés entre eux et en boucle, avec chacun une aire de remise en forme, ouverts à la pratique libre et spontanée.

Au total l'ensemble des parcours offrira plus de 21 kms de cheminement.



#### **Nouvelles actions de promotion de la santé physique et de prévention santé**

- Promotion de l'activité physique au collège : Rallye découvertes des activités sportives, physiques et de loisirs du territoire pour la rentrée 2022
- Ouverture d'une permanence du Centre de Planification et d'Éducation Familiale sur les Hauts de Bayonne – Janvier 2022
- Développement des actions de prévention des pratiques addictives auprès des jeunes de 11 à 25 ans et de leurs familles avec les acteurs du territoire
- Action « Mieux vivre ensemble au collège pour mieux apprendre » à destination des écoles élémentaires
- Projet de santé-environnement sur les Hauts de Ste Croix : « Bien vivre à Breuer », un environnement sain pour un meilleur vivre ensemble
- Valoriser la vaccination
- Participation citoyenne : Mise en œuvre des projets issus du budget participatif
- Opération « Mon quartier, ma santé ! ».

### **2.3.3. Aménagements et services pour les mobilités alternatives**

Bien que la mobilité relève d'une compétence du Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA), la Ville de Bayonne a élaboré en 2019 son propre plan de développement du vélo, pour mettre en œuvre et amplifier les actions favorables au vélo. Il est structuré autour des 4 objectifs suivants :

- Créer des continuités cyclables sécurisées, entretenues et correctement jalonnées
- Développer le stationnement vélo et des abris
- Développer un panel de services vélo en coordination avec le SMPBA
- Communiquer, former et inciter à pratiquer le vélo

Les réalisations de 2021 s'inscrivent dans le cadre de ce plan vélo.

#### **Travaux pour les mobilités durables et actives**

En 2021 de nombreux chantiers de travaux ont été menés pour transformer progressivement l'espace public et soutenir le développement du vélo et de la marche à pied.

### **Rénovation de voirie :**

- Requalification de la rue Marengo
- Requalification du quai des Corsaires

### **Création de pistes cyclables :**

- Création d'une piste cyclable sur l'avenue Grenet
- Création d'une piste cyclable entre les Hauts de Bayonne et St Esprit (av. Sainte Croix, av. du Maréchal Juin)
- Création d'une piste cyclable sur l'avenue Duverger de Hauranne

### **Création de nouvelles zones 30 (au-delà du périmètre centre-ville créé fin 2019) :**

- Rues de la Feuillée et Louis Seguin
- Rues Louis Colas / Paul Jean Toulet / Séraphin Haulon

### **Installation des abris vélo**

Dans la continuité du Plan de développement du vélo, la Ville de Bayonne a installé 5 abris vélo sécurisés dans plusieurs quartiers, soit 138 nouveaux stationnements sécurisés. Accessibles au moyen d'un badge magnétique, ces parcs sont équipés d'une pompe de gonflage et de 4 prises électriques qui permettent de recharger les batteries des vélos à assistance électrique. Ils sont utilisables sur abonnement par les cyclistes qui font un usage régulier du vélo, au tarif de 5€ par trimestre ou de 15€ par an.

Une réflexion est en cours pour la coordination de la fermeture des abris situés sur les villes de Bayonne et d'Anglet.

### **Actions de sensibilisation au vélo**

Dans le cadre du programme national Alvéole, des actions de sensibilisation ont été réalisées dans les établissements à proximité des abris vélos, en partenariat avec les associations Txirrind'Ola et Terre Buissonnière. Ainsi, ce sont plus de 160 personnes (élèves, agents municipaux et grand public) qui ont participé à différents ateliers tels que « Vélo-école », « Mécanique », « Code de la route pour les cyclistes », « Vélo-école pour ceux sachant déjà faire du vélo » et « Test différents vélos ».

### **Poursuite des « car-à-pattes » :**

Le carapatte est un pédibus mis en place pour deux écoles de Bayonne (Jules Ferry et Sainte-Agnès). Interrompu par le confinement, il a depuis été remis en place. Il est assuré par l'association Terre Buissonnière. Le dispositif sera évalué en 2022.

### **Forfait mobilités durables pour les agents municipaux**

En tant qu'employeur, la Ville de Bayonne a créé un forfait Mobilités durables, afin d'encourager les agents de la collectivité à recourir davantage aux modes de transport alternatifs pour les trajets domicile - travail. Ce dispositif préexistait dans le secteur privé et avait tout juste été ouvert aux agents territoriaux par un décret de décembre 2020. Ce forfait élargit la possibilité de rembourser tout ou partie des frais engagés par un agent pour se rendre sur son lieu de travail en vélo ou en covoiturage. Pour bénéficier du forfait d'aide montant de 200€, l'agent doit utiliser les moyens éligibles au moins 100 jours par an.

### ***Et pour 2022...***

#### **Poursuite des chantiers d'aménagement**

##### **Rénovation de voirie :**

- Requalification de la Place Pasteur
- Requalification de la rue Thiers
- Travaux d'aménagement (par le SMPBA) du parcours de la ligne 2 du Tram'Bus, dans les secteurs Haut de Maubec (en cours jusqu'à l'été 2022) et Saint Léon Hôpital (2022 et 2023).

##### **Pistes cyclables :**

- Sur les avenues Duvergier de Hauranne et du Prissé
- Création (par le SMPBA) de pistes cyclables sur le parcours de la ligne 2 du Trambus : Avenue Louis de Foix, rue Maubec, avenue Jacques Loeb et avenue du 8 mai 1945.
- Amélioration du jalonnement vélo (avec le SMPBA).



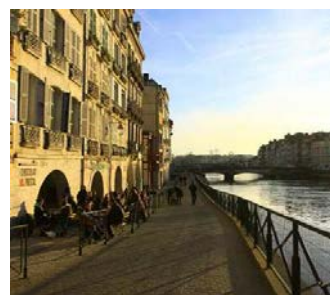
## 2.4. S'investir fortement pour le bien vivre ensemble

Établissement public créé par la Ville, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées, conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles. A Bayonne, le CCAS porte de nombreuses initiatives pour soutenir les personnes en difficulté et favoriser le bien-vivre ensemble.



Bien que la politique de la ville soit pilotée par l'Agglomération du Pays Basque, la Ville de Bayonne s'engage aussi pour soutenir les initiatives d'économie sociale et solidaire. Le projet structurant est celui de la création d'un « pôle ESS » place des Gascons, qui réunira un certain nombre de structures privées et publiques.

Les nouveaux aménagements urbains font la part belle aux piétons, afin de rendre leurs déplacements agréables et de faciliter les rencontres et interactions sociales. Le nouveau quai des Corsaires illustre de nouveau que l'urbanisme est facteur de cohésion sociale. Le jalonnement piéton à venir facilitera encore l'essor d'une « ville marchable. »



La signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale appui l'engagement la Ville de Bayonne dans la lutte pour l'égalité des femmes et des hommes. Un vaste panel d'actions soutient cette égalité dans tous les domaines. Les enjeux de l'égalité femmes-homme étaient aussi au cœur de la Semaine de la Diversité 2021, et sont appelés à devenir une nouvelle grille de lecture de l'ensemble des politiques publiques. Ils seront intégrés à la stratégie de transition écologique, solidaire et citoyenne élaborée en 2022.

## 2.4.1. Personnes en difficultés socio-économiques

### **En 2021...**

#### **Gestion du centre d'accueil des réfugiés Pausa**

En 2021, la gestion du centre a été confiée par la Communauté d'agglomération à la Ville, avec la poursuite de la prise en charge financière de son fonctionnement par la CAPB. La convention fixe les règles de fonctionnement du centre Pausa. Le centre assure un rôle d'accueil pour répondre aux besoins essentiels des accueillis, qui participent aussi au fonctionnement du lieu.

#### **La carte Déclic**

La carte Déclic est délivrée gratuitement aux Bayonnaises et Bayonnais dont les revenus ne sont pas imposables. Cette carte Déclic leur permet de bénéficier de tarifs réduits, voire de la gratuité, de certaines activités. Elle leur facilite l'accès à de nombreux loisirs culturels et sportifs. De septembre 2020 à août 2021, 2 571 cartes Déclic ont été délivrées.

#### **Actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

En plus des services sociaux et établissements d'accueil qu'il gère et des prestations sociales facultatives qu'il délivre, le CCAS intervient en prévention, tant sur le champ de l'action sociale que celui de la santé. Ainsi, il propose une mutuelle complémentaire pour tous, porte des actions d'éducation nutritionnelle et à l'équilibre alimentaire, propose des activités pour le maintien de l'autonomie physique des personnes retraitées, oriente les personnes en situation de précarité pour bénéficier de bilans de santé, soutient la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer, participe au conseil de santé mentale du Pays Basque. Il est partie prenante du dispositif de prévention contre le covid-19 en accueillant, dans ses locaux, un centre de vaccination temporaire chaque semaine, pour faciliter l'accès de tous les publics au vaccin. Le CCAS soutient les Bayonnais par un accompagnement budgétaire, pour lequel il a reçu un agrément de l'État comme Point Conseil Budget en 2021.

Il est attaché à donner une place importante à ses usagers, à l'information et l'expression de ceux-ci, que ce soit au sein de son conseil administration par la présence d'associations représentatives, par les conseils de la vie sociale ou groupe d'expression. Ainsi, le CCAS lance un budget participatif dans le cadre des orientations de démocratie sanitaire de l'agence régionale de santé, par et pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (via l'atelier santé ville).

Le CCAS adapte ses services aux besoins de la population qu'il accompagne, ce qui se traduit en 2021 par une extension de la capacité d'accueil de l'épicerie socio-éducative, le développement du microcrédit, de nouveaux locaux plus modernes et fonctionnels pour l'EHPAD et la plate-forme budgétaire, et le lancement en 2022 de la rénovation de la résidence autonomie, afin de répondre aux nouvelles formes de précarité ou de dépendance. Le diagnostic local et partagé sur la santé des habitants des QPV, ainsi que l'analyse des besoins sociaux en cours de réalisation, témoignent également de ce regard à apporter sur les évolutions de la structure sociale de la commune, et de la pertinence des réponses aux situations qui nécessite un suivi, une aide, un soutien.

De plus, le CCAS porte une attention particulière au mieux-être de ses agents au travail qui représentent son capital humain, par une mission interne santé et sécurité au travail, un plan de formation et de professionnalisation ambitieux, et le déploiement de démarche de prévention des risques avec la Carsat (passant en niveau 2 en 2022, pour les agents de l'aide à domicile) ou l'Agence



Régionale de Santé (pour les agents de l'EHPAD), pour limiter les effets des métiers exigeants sur l'état de santé des professionnels (dotation d'aides techniques, appui d'un ergothérapeute, séances d'analyse de la pratique, ...).

#### 2.4.2. Initiatives d'économie sociale et solidaire

##### **Soutien financier à l'animation locale dans les Hauts-de-Sainte-Croix**

La Ville de Bayonne a co-financé un accompagnement par le cabinet Ethik'up (dans le cadre du dispositif DLA) d'une prestation d'aide à la structuration d'un projet de coopération entre 6 associations œuvrant pour l'animation locale du quartier des Hauts-de-Sainte-Croix (Artotékafé, Atherbéa, Collectif des habitants, ESCM, Euskal Babel, Graines de Liberté, Libreplume).

##### ***Et pour 2022...***

##### **Création d'un pôle dédié à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)**

Le pôle d'activités recouvrera : un supermarché associatif et participatif avec Otsokop, une cuisine professionnelle partagée, une école du web, avec le Collectif Social Web, des tiers-lieux à partager, la reconstruction d'une médiathèque moderne et la construction d'une salle de répétitions de musique. Le nouveau bâtiment devra suivre la méthodologie E+C- (*Énergie plus Carbone moins*). La maîtrise d'ouvrage de ce projet est confiée à la CAPB. Le lauréat du concours d'architectes sera connu au printemps, pour une livraison prévue du bâtiment en 2025.

#### 2.4.3. Projet éducatif global

##### **Actions du Projet Éducatif de Territoire**

La municipalité a mis en place le catalogue des actions éducatives sur le temps scolaire, sous forme d'interface numérique, permettant une meilleure visibilité de l'offre éducative proposée par la Ville de Bayonne aux écoles publiques.

Un règlement des services périscolaires a aussi été adopté.

Enfin, une convention de partenariat entre l'espace socio-culturel municipal, la MVC Bayonne Centre-Ville et l'Établissement public de coopération culturelle du Sud-Aquitain, a permis de conduire un projet artistique et éducatif intitulé « Paroles aux Jeunes » à l'été 2021.

##### **Labellisation de la section bascophone de la crèche municipale de Saint-Esprit**

La crèche de Saint-Esprit a été choisie en 2017 pour accueillir une section bascophone, dans le cadre du plan d'action municipal en faveur de la langue basque. Cet établissement est accompagné dans le cadre de sa démarche de labellisation : formation intensive à la langue basque de 3 professionnelles, dotations en livres et spectacles en langue basque, traduction des documents de la crèche et de la signalétique. Ce plan d'accompagnement a été renouvelé pour la période 2021-2024, avec intégration de la Communauté d'agglomération au cercle des financeurs.

### **Mise en œuvre du Programme de Réussite Éducative**

Engagé depuis 10 ans en partenariat avec l'État, ce programme permet l'accompagnement des enfants et des adolescents des quartiers prioritaires pour la réussite scolaire, le développement social et personnel ainsi que l'accompagnement des familles les plus fragiles des quartiers de la politique de la Ville.

Depuis la crise sanitaire, les instances de travail et de concertation avec les parents ont été peu réunies. Elles ont repris à compter de septembre 2021, et les actions de sensibilisation des familles ont porté sur :

- La sensibilisation et les échanges de pratiques sur les compétences psychosociales en partenariat avec l'IREPS et l'Atelier Santé Vie ;
- Le thème du respect dans l'école Charles Malégarie, en partenariat avec Courant d'Être, et l'équipe éducative.

La Ville a co-construit avec les partenaires de nouveaux outils de suivi, qui sont efficaces en 2021.

### **Sensibilisation des enfants à l'écologie**

Dans le cadre du PEG, des actions de sensibilisation des écoliers sur des thématiques liées à l'écologie ont été réalisées par les services municipaux :

- Visite des jardins publics ;
- Visite des serres municipales ;
- Ateliers à la Plaine d'Ansot : espaces naturels, zones humides, les animaux, l'eau, la biodiversité ;
- Animations médiathèque/musée basque : la ronde des saisons, la baleine au Pays Basque, le cycle de l'eau, sauvons la planète.

D'autres animations ont également été conduites en partenariat avec diverses associations du territoire :

- L'odyssée des juniors : importance de l'eau, pollution et consommations, gestes éco-citoyens, valorisation engagement de chacun avec l'association Water Family, du Flocon à la vague ;
- Les ruchers pédagogiques de Balichon et Caradoc: 20 ateliers de sensibilisation aux abeilles (biodiversité, apiculture) par Artpiculture ;
- Animation sur la biodiversité et l'alimentation par Terre buissonnière, Graines de Liberté et Artpiculture.

### ***Et pour 2022...***

#### **Renouvellement du schéma directeur de la petite enfance**

La Ville de Bayonne procède au renouvellement de son schéma directeur petite enfance arrivé à échéance fin 2020. Le précédent schéma directeur 2015-2020 sera évalué et un diagnostic de territoire intégrant un état des lieux des services et un recensement des besoins sera réalisé. Ce travail se veut partenarial et participatif, et permettra la rédaction du futur schéma directeur de la petite enfance 2021-2026 et de ses fiches-actions.

## **Le développement durable aux Journées de l'Éducation 2022**

Les Journées de l'Éducation 2022 seront consacrées au développement durable. Portée par l'association Astronomie Côte Basque, la thématique de la réduction de la pollution lumineuse fera son entrée comme offre d'animation en direction des écoles.

### 2.4.4. Espaces publics favorisant les interactions sociales

#### **Réaménagement du quai des Corsaires**

Le chantier du quai des Corsaires, conduit au printemps 2021, met une touche finale à la requalification de l'ensemble de la rive droite de la Nive. Ces travaux ont permis de renouveler les réseaux (électricité, éclairage public et assainissement), de niveler la voirie (suppression des trottoirs) et d'améliorer l'esthétique globale du quai destiné aux piétons et aux terrasses des bars-restaurants.

#### **Installation de tables de pique-nique**

Dans le cadre du budget participatif, 28 tables de pique-nique avec bancs ont été installées dans les espaces publics, pour favoriser la réappropriation des lieux par les habitants en permettant détente, bien-être, échanges et mixité sociale dans divers sites de la ville. Les secteurs d'implantation privilégiés ont été les espaces verts, le site de la Floride, les bords de cours d'eau (Adour, Nive).

#### **Mise à jour du schéma directeur des espaces publics élaboré en 2014**

Les principaux enjeux auxquels doit répondre le schéma directeur des espaces publics portent sur la réappropriation des espaces publics par les modes actifs, la nature en ville, les îlots de chaleur, la lutte contre les inégalités femmes-hommes et les discriminations et la qualité des espaces publics.

La mise à jour du schéma directeur est prévue pour 2022. Dans ce cadre, des réflexions complémentaires seront menées, notamment sur la ligne de mobilier et la gamme de matériaux, sur les enjeux de mise en lumière (choix scénographiques, diminution des consommations d'énergie, réduction de la pollution lumineuse, amélioration du confort visuel et sécurité des usagers) et sur un meilleur partage de l'espace entre usagers (modes de déplacement, place des enfants et des jeunes, intergénérationnel, non-genré) viendra compléter

Enfin, il sera essentiel que le schéma directeur intègre la place du citoyen dans la fabrique de l'espace public. En effet, l'appropriation des espaces publics passe par une conception pensée au plus près des pratiques et des besoins.

### ***Et pour 2022...***

#### **Projets d'aménagement**

Des travaux sont en cours ou programmés concernant la rue Thiers, la Place Pasteur et La Poterne. Ils doivent permettre de recomposer l'espace pour modifier l'usage de l'espace public, en particulier en sécurisant la circulation des piétons, d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'accompagner l'activité commerciale.

### **Jalonnement piéton**

Dans le cadre des parcours découverte et dans une logique de « ville marchable », un jalonnement piéton va être réalisé dans le centre-ville. Il donnera des indicateurs de temps de parcours pour les piétons.

### **Réaménagement des cours de récréation des écoles**

La Ville de Bayonne souhaite engager une réflexion autour de l'aménagement des cours de récréation, dans l'idée de les reconnecter à la nature, de partager l'espace entre enfants (filles/garçons, petits/grands, etc) et de réduire les îlots de chaleur urbains. Ce projet nécessitera une concertation à mener avec les équipes pédagogiques et les parents.

#### 2.4.5. Égalité femmes-hommes et inclusion

### **Signature de la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale**

La Ville a créé une délégation et une commission extra-municipale « Lutte contre les discriminations et égalité des droits ». Sa création a ouvert la voie à la signature par la Ville en février dernier de cette charte européenne, afin d'affirmer son engagement pour promouvoir l'égalité et sa volonté de lutter contre les stéréotypes de genre dans ses divers domaines de compétences et d'intervention.

La Ville s'est engagée à prendre en compte les dispositions favorisant l'égalité femmes-hommes au sein de l'ensemble des politiques publiques qu'elle porte.

### **Actions dans les domaines de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Petite Enfance**

Pour les services Éducation et Petite enfance : proposition d'activités éducatives pour tous et asexuées, masculinisation de la profession par le recrutement d'animateurs (4 cette année), poursuite du travail sur les cours de récréation non genrées : projet Prissé et réflexion lancée sur le groupe scolaire Brana.

Pour le service Enfance-Jeunesse, l'Espace socio culturel municipal (ESCM) propose à ses adhérents divers projets en faveur des femmes : un accès aux activités de loisirs et culturelles (sorties, cours de gym...), un lieu d'entraide et de soutien à la parentalité et un accompagnement des familles monoparentales vers les loisirs. Cette année, le Programme de Réussite Éducative a fait l'acquisition de mallettes-ressources, mises à la disposition des parents des espaces-parents du Réseau d'Éducation Prioritaire. Il s'agit de jeux et de livres qui traitent de la problématique d'égalité Fille/ Garçon et qui serviront de supports à des temps d'échanges et des ateliers avec les familles. Enfin, un lieu ressource pour les projets élaborés dans le cadre de la politique de la ville sur les quartiers prioritaires notamment autour de l'emploi des femmes et de la formation.

L'ESCM, la Cyberbase et le BIJ souhaitent garantir un accueil non discriminatoire (quelle que soit son origine, son âge, son sexe ou son apparence physique) en favorisant la mixité dans les ateliers ou les actions mises en œuvre, en essayant de mieux prendre en compte les attentes des filles dans les actions jeunesse, en veillant à ne pas avoir de communication stéréotypée, et en soutenant les initiatives féminines. Des jeunes en Service Civique sensibilisent au respect des principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace public et en contexte festif.

### **Actions dans le domaine du sport**

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue une des orientations du schéma directeur des sports 2019-2025, voté lors du conseil municipal de juillet 2019. Dans ce cadre, il est proposé trois types d'interventions :

#### *Poursuivre le développement de l'offre sportive féminine sur le territoire*

Dans le cadre de sa politique de promotion du sport féminin, la Ville de Bayonne s'est positionnée auprès de plusieurs Fédérations Sportives pour accueillir sur son territoire des rencontres sportives féminines internationales. Dans cette optique, notre collectivité accueillera le 30 avril prochain, au Stade Jean Dauger, la rencontre internationale de rugby féminin France-Angleterre.

#### *Inciter à une plus grande mixité dans l'organisation des clubs (pratiquants / dirigeants).*

Le dispositif municipal d'attribution des subventions en faveur des clubs intègre une notion de mixité, notamment dans les instances dirigeantes. Il est indispensable de renforcer la présence des femmes dans les organes de gestion et de décisions des clubs sportifs.

#### *Concevoir des équipements sportifs en posant la question des genres*

Ainsi, dès 2021 le premier parcours sport-santé sur les bords d'Adour a intégré cette dimension en adaptant les agrès de sa station fitness avec des modules articulés à résistance variable. De même, le projet AB Campus a été pensé en dédiant des espaces exclusivement au rugby féminin (vestiaires spécifiques, salle de musculation, etc...).

### **Actions dans le domaine de la lecture publique**

La sensibilisation et la promotion de l'égalité femmes-hommes constitue depuis plusieurs années l'une des priorités de la Médiathèque. Il s'agit ici d'agir notamment sur le registre de la représentation, en valorisant le rôle des femmes non seulement dans la littérature, mais également dans la création au sens large.

Ainsi, dans le cadre des politiques d'achats de documents, il est veillé à promouvoir la littérature, la musique, le cinéma d'auteures, de compositrices, de réalisatrices autant que d'auteurs, compositeurs, réalisateurs.

En outre, dans certains domaines tels que la famille, et les programmes d'actions culturelles qui en découlent, la paternité est mise en avant au même titre que la maternité.

### **Actions dans le domaine de l'art et du spectacle vivant**

Le musée Bonnat-Helleu dispose d'un fonds très intéressant d'artistes féminins. Pour autant, si le nombre d'artistes femmes accueilli au DIDAM est moins important que celui d'artistes hommes, le souci de rééquilibrage est d'ores et déjà intégré par le comité de sélection et la proportion se rétablit au fil des années. La Ville cherche à donner plus de visibilité aux artistes femmes dans la programmation en proposant des expositions qui ne soient plus uniquement en duo avec des artistes hommes :

- ouverture de saison avec la peintre et sculpteur Christiane Giraud ;
- projet commun autour du Pays Basque par les photographes Gabrielle Duplantier et Anne Rearick.

L'égalité femmes-hommes, ainsi que la diversité, constitue par ailleurs un sujet en soi d'exposition et vient nourrir régulièrement des contenus de médiation.

Dans le spectacle vivant, la Ville s'est attachée à prioriser les artistes féminines à l'occasion de la première édition de « Les Arènes chantent », à programmer un nombre significatif de projets portés par des artistes féminines à l'occasion de son festival Paseo, à retenir la programmation d'un chœur mixte dirigé par une femme plutôt qu'un chœur mixte dirigé par un homme en ouverture de saison des Dimanches en musique.

### **Semaine de la diversité 2021**

Les thématiques de l'égalité femmes-hommes ont occupé une place importante dans le programme de la Semaine de la Diversité 2021 : ateliers de sensibilisation, création d'une pièce et d'une vidéo, parcours thématique scolaire « Ensemble devenons des Super-Egoux », exposition « Portraits de femmes qui font Bayonne », etc.

### **Actions de sensibilisation à la lutte contre les violences faites aux femmes**

En novembre 2021 dans le cadre de la Journée internationale de l'élimination des violences faites aux femmes, la Ville de Bayonne s'est associée à divers partenaires pour sensibiliser la population au sujet des violences faites aux femmes. Parmi les actions menées, la mise en place d'une collaboration entre l'unité de victimologie du centre hospitalier et le CLSPD pour la programmation du film "Jusqu'à la garde" suivi d'un débat avec des professionnels de l'hôpital et formation d'agents de la Police Municipale sur les problématiques sociales, médicales, juridiques et psychologiques engendrées par des actes de violences faites aux femmes

La Ville a réalisé une étude sur la santé des femmes dans les quartiers prioritaires de la ville et proposé aux femmes une formation en petits groupe sur la santé sexuelle, en partenariat avec le Planning Familial du Pays Basque. Cette action s'accompagnait aussi de propositions sportives et de sensibilisation à des campagnes nationales à destination des femmes (ex. cancer du sein).

### **Actions en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap**

Le schéma directeur du commerce et de l'artisanat élaboré en 2021 intègre un volet visant à permettre une meilleure prise en compte du handicap par les commerçants.

Une conférence et un spectacle sont en préparation pour le 2 avril 2022 à l'occasion de la journée nationale de l'autisme.

### **Politique de ressources humaines de la Ville de Bayonne**

Les règles statutaires ne sont pas à l'origine des inégalités salariales dans la fonction publique, car les niveaux de rémunération dépendent de grilles indiciaires liées à un grade, accessible par concours, et non à des critères subjectifs. Les inégalités salariales s'expliquent donc par le fait que les femmes occupent majoritairement des postes dans des filières dont les niveaux de régime indemnitaire sont moins élevés, et très rarement des postes de direction. Elles peuvent connaître également des périodes d'interruption de carrière (congé parental notamment).

La collectivité ne peut à elle seule corriger l'ensemble des facteurs qui engendrent les inégalités entre les hommes et les femmes, notamment ceux qui ont une origine sociologique. Cependant, elle se doit de veiller au respect d'un certain nombre de principes et de développer des pratiques qui tendent à réduire les inégalités professionnelles entre les sexes.

Depuis plusieurs années, la Ville de Bayonne s'est engagée, en tant qu'employeur, dans une démarche volontariste qu'elle poursuit concernant l'égalité professionnelle, avec la définition d'un plan d'action qui se décline autour des huit grands axes.

### ***Et pour 2022...***

#### **Plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes**

Dans la continuité de la signature de la charte, la Ville va élaborer un plan d'action pour l'égalité. Il sera articulé avec le plan équivalent adopté à l'échelle de la Communauté d'agglomération (signataire de la charte depuis 2017).

Une formation sera organisée spécifiquement sur ce sujet à destination des agents municipaux, en partenariat avec le Planning familial.

#### **Intégration de règles d'exclusion à la commande publique**

Les entreprises candidates seront exclues des marchés publics de la Ville de Bayonne dans les cas suivants : condamnation pour discrimination en raison du sexe ou pour méconnaissance des dispositions visant à instaurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ou absence de démarche de négociation sur les objectifs d'égalité professionnelle entre les deux sexes.



## 2.5. Faire rayonner Bayonne, ville de culture, d'art et d'histoire

La Ville poursuit sa politique de modernisation de ses équipements culturels. 2021 fut marquée par l'inauguration du CIAP « Lapurdum ». Les travaux s'engagent ou se poursuivent pour le Magnéto, la médiathèque centrale, le Musée Bonnat-Helleu, le stade Jean Dauger.



Les Parcours Découverte de la Ville de Bayonne entendent faciliter le lien entre les habitants et leur patrimoine. Le projet engagé en 2021 se concrétisera l'année prochaine, sous forme de jalonnement et d'information.



### 2.5.1. Équipements culturels modernisés

#### **Ouverture du Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine « Lapurdum »**

Ce nouvel établissement culturel est destiné à sensibiliser et former tous les publics à l'architecture et aux patrimoines de notre ville. Ce projet est l'aboutissement du label « Ville d'Art et d'Histoire » obtenu par la Ville en 2012.

#### **Restructuration et extension de la médiathèque centrale**

Les travaux intègrent une extension sur la rue des Gouverneurs, une rénovation lourde sur le bâtiment principal des années 1970 et une réhabilitation du bâtiment de l'évêché. L'avant-projet définitif a été approuvé en décembre 2020. En juillet 2021 a été lancée la consultation des entreprises, pour les 18 lots définis (désamiantage, gros œuvre, divers corps de métier, espaces verts...), pour un montant total d'environ 9 millions d'euros. Les travaux commenceront en 2022.

#### **Rénovation et extension du musée Bonnat-Helleu :**

Les marchés de travaux ont été attribués cette année, pour un budget de 22 millions d'euros. Les travaux dureront jusqu'en 2024.

#### **Rénovation des salles de concert**

La Ville de Bayonne rénove depuis 2021 la salle de concert des remparts de Mousserolles. La casemate de Mousserolles a vocation à accueillir un pôle musiques actuelles où de nombreux musiciens amateurs souhaitent pouvoir continuer à se perfectionner et se produire.

Les travaux, qui doivent se poursuivre sur 2022, doivent permettre un accueil du public en toute sécurité tout en valorisant la dimension patrimoniale du site.

A un peu plus long terme, le pavillon Y, ancien corps de garde qui participe du même bastion, sera restauré pour accueillir dans de meilleures conditions la Rockscool.

#### **Schéma directeur de développement culturel et patrimonial**

En 2022, la Ville prévoit d'élaborer un nouveau schéma directeur de développement culturel et patrimonial. Il doit constituer un cadre de référence pour les partenaires et visera à encadrer les priorités de la Ville pour faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre.

Une manifestation gratuite sera organisée au mois de juin 2022 pour le grand public, à destination notamment des populations qui vivent dans les quartiers prioritaires.

#### ***Et pour 2022...***

##### **Reconstruction de la médiathèque des Hauts de Bayonne**

Dans le cadre de la création du pôle ESS, la CAPB projette, en lien avec la Ville, de reconstruire la médiathèque des Hauts de Bayonne. L'architecte lauréat sera connu au printemps prochain, pour une livraison prévue du bâtiment en 2025.

### **Poursuite des travaux de rénovation et modernisation du stade Jean Dauterive**

Le projet intègre la création d'un centre de formation et de perfectionnement « AB Campus » qui devra être de haute valeur environnementale avec l'exigence d'atteindre le niveau E3C1. Les travaux seront engagés en 2022.

#### 2.5.2. Stratégie touristique durable

##### **Création des Parcours découverte**

A destination autant des habitants que des visiteurs, les Parcours découverte visent à connecter les citoyens avec leur ville (patrimoine, histoire, récits, identité...).

Le déploiement des panneaux est prévu pour mars 2022.

A terme, les Parcours découverte prendront la forme d'une signalétique indiquant des temps de parcours et des supports de médiation apportant des informations locales à destination des piétons.



## 2.6. Jouer un rôle actif de ville-capitale au niveau régional et transfrontalier

Bayonne, capitale du Pays Basque, est en interaction constante avec les autres acteurs publics, particulièrement la Communauté d'agglomération du Pays Basque à laquelle elle a transféré un certain nombre de champs de compétences. L'Agglomération est chargée de penser l'aménagement stratégique et cohérent du territoire, de préserver les grands équilibres, de lutter contre les changements climatiques, etc. La Ville de Bayonne est impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces grands programmes.



En matière de mobilité, la ligne 2 du Tram'Bus fut un événement-phare de cette année, que l'on voit tous les jours circuler à travers les quartiers. On remarque aussi la petite navette électrique qui désormais relie les deux rives de l'Adour.

Le commerce de centre-ville se porte bien à Bayonne, malgré les confinements, notamment grâce à la coopération entre les commerçants et la Ville dans le cadre du schéma directeur du commerce et de l'artisanat, qui est en train d'être actualisé pour la période 2021-2026. Cette nouvelle mouture intègre des propositions d'accompagnement des commerçants face aux mutations numériques, sociologiques et écologiques.



### 2.6.1. Partenariats supra-communaux

La Ville est partie prenante de la diversité des documents de planification élaborés à l'échelle de la Communauté d'agglomération : Plan de Déplacement Urbain, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Programme Local de l'Habitat, Charte de l'aménagement, Plan Climat Air Énergie Territorial, Projet Alimentaire Territorial...

En 2021, La Ville de Bayonne a formulé un avis favorable sur le projet de Plan de Déplacement Urbain (PDU) 2020-2030 élaboré par le SMPBA, assorti de certaines réserves et demandes. La Ville déclinera les actions du PDU à l'échelle de son périmètre.

Le plan d'action du Plan Climat (PCAET) du Pays Basque a été adopté en juin. Il sera présenté à la Ville en janvier prochain, laquelle s'engagera dans sa déclinaison locale en 2022.

Enfin, la Ville est en relation avec la Ville de Vittoria-Gazteiz sur la nature en ville, la mobilité durable et le patrimoine.

#### **Et pour 2022...**

##### **Lancement de la démarche de mise en place d'un budget vert :**

Le concept de « budget vert » correspond à une nouvelle classification des dépenses budgétaires et fiscales de l'administration publique selon leur impact sur l'environnement. Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique, solidaire et citoyenne, la Ville de Bayonne souhaite travailler sur la mise en place de cette approche en 2022, pour le budget 2023. Concrètement, il s'agit de passer au crible d'une grille d'analyse environnementale les dépenses et les recettes de la commune. Il en résulte alors une typologie : les postes sont gradués des plus favorables (dépenses vertes) aux plus défavorables pour l'environnement (dépenses marrons), en passant par une catégorie indéterminée (dépenses neutres).

### 2.6.2. Tram'bus et intermodalités

#### **Mise en service de la ligne T2 du Tram'Bus**

Une des actions-phares de l'année en matière de mobilité fut la mise en service de la ligne T2 du Tram'Bus au printemps. Reliant Tarnos et le quartier Marracq, elle est structurante pour les déplacements Nord-Sud. A la fin des travaux jusqu'à la route de Cambo en 2023, elle sera longue de 13 km et 32 stations, et desservira 50% de la population, 57% des emplois et 65% des scolaires.

Au total, les deux lignes de Tram'bus font désormais plus de 11 000 voyages par jour de semaine.

#### **2<sup>e</sup> ligne de navette électrique de centre-ville**

La Ville a déployé une nouvelle navette électrique reliant les quartiers des Arènes et de St Esprit en décembre 2020. Ce nouveau service de transport en commun est gratuit, il propose 16 arrêts et une liaison entre les deux rives, et est en correspondance avec le reste du réseau.

Au bout d'un an de fonctionnement, la fréquentation de cette nouvelle ligne est au rendez-vous. 104 169 personnes l'ont empruntée entre janvier et octobre 2021 (à titre comparatif, 105 952 personnes ont emprunté la ligne Glain-Mairie de Bayonne).

### **Et pour 2022...**

#### **Plan de mobilité inter-entreprises à destination des commerçants et artisans du centre-ville**

Ce projet, intégré au programme « Action Cœur de Ville », a été plusieurs fois repoussé pour éviter un contexte très défavorable pour les commerçants absorbés par la gestion de la crise sanitaire. En 2022, un diagnostic sera mené auprès des commerçants et artisans du centre-ville, afin d'engager une réflexion sur les solutions de mobilité alternatives pour accéder au centre-ville et s'y déplacer.

#### **Plan de mobilité inter-établissements (PDMiE) de Marracq**

La Ville participe activement au PDMiE de Marracq piloté par le SMPBA. Comme avec les commerçants du centre-ville, ce plan de mobilité vise à favoriser les déplacements depuis et vers les établissements scolaires en transports en commun, en covoiturage ou en mobilités douces. Il réunit le Groupe scolaire Largenté, le collège Marracq, le lycée Cassin, les écoles Ohana et Lahubiague et le lycée Louis de Foix.

#### **Plan de Mobilité Entreprise de la Mairie de Bayonne**

La Ville de Bayonne compte déployer son propre plan de mobilité en 2022, sur le périmètre de ses agents.

### 2.6.3. Commerce de centre-ville

#### **Approbation du nouveau schéma directeur du commerce et de l'artisanat 2021-2026**

La Ville a réuni les acteurs locaux et représentants des associations de commerçants et d'artisans pour tirer le bilan du premier schéma directeur, élaboré en 2016, et mettre en œuvre le nouveau schéma. Par rapport à la première mouture, il intègre un nouveau volet, consacré à l'accompagnement au changement lié aux mutations actuelles : modes de consommation et de distribution, recours au numérique, enjeux de la transition écologique. Il définit 15 projets et un certain nombre d'actions favorables à la transition écologique (accès et cheminements piétons, transports en commun et intermodalité, services vélo, végétalisation, gestion des déchets, économies d'énergie, consommation responsable, pollution lumineuse, plan de mobilité inter-entreprises, économie de seconde main et ESS, monnaie locale Eusko, etc.) et à l'inclusion (accessibilité PMR, sécurité).

Une réflexion structurante a été menée sur le commerce et le numérique avec l'appui de la Banque des Territoires. Un plan d'action en est issu, dans le respect d'une ligne de conduite que la Ville s'est donnée :

- porter une démarche collective,
- favoriser les actions qui encouragent le retour physique des visiteurs en centre-ville,
- mettre en place un accompagnement souple et évolutif.

Le plan d'action comporte 9 actions dont 5 prioritaires réparties en 3 objectifs opérationnels :

- 1/ Recourir au numérique pour soutenir l'attractivité du centre-ville,
- 2/ Accompagner les commerçants et artisans face aux enjeux du numérique,
- 3/ Renforcer la connaissance du territoire par la donnée ;

### **Mise en place de la solution « click & collect »**

La solution « click & collect » déployée avec la société TREZAM pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> confinements permet, contrairement aux plateformes commerciales traditionnelles, d'orienter le consommateur-internaute vers des commerces locaux. 123 boutiques référencées au 1<sup>er</sup> juin 2021 ont pu améliorer leur visibilité numérique et valoriser leurs offres. L'application a été téléchargée plus de 15.000 fois.

### **La mission Action Cœur de Ville**

Bayonne est l'une des 222 villes retenues en 2018 par le Gouvernement dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville » qui vise accompagner les villes dites « moyennes » dans leur projet de revitalisation de centre-ville.

Le programme propose de mobiliser les moyens de l'État et de ses partenaires financiers en faveur de projets visant à re-dynamiser durablement les centres villes : rénover les logements, soutenir le commerce de proximité, améliorer le cadre de vie, faciliter les mobilités douces, favoriser les initiatives locales et culturelles... La mission « Action Cœur de Ville » intervient donc de façon très transversale pour contribuer à la transition écologique de notre territoire.

Les actions sont en cours depuis fin 2018 et jusqu'à fin 2022. Parmi elles, les plus emblématiques furent la poursuite des actions très volontaristes pour la reconquête du logement (OPAH-RU, PNRQAD), la requalification d'un certain nombre d'espaces publics, l'élaboration d'un nouveau schéma directeur du commerce et de l'artisanat, la mise en place des nouveaux parcours de découverte).

### ***Et pour 2022...***

#### **Mise en œuvre des actions prioritaires du schéma directeur du commerce et de l'artisanat**

La priorisation des actions pour 2022 sera validée en début d'année par la Ville en accord avec les acteurs locaux (ODCA et associations de commerçants). Un certain nombre d'actions en faveur de la transition écologique et énergétique devraient y figurer en bonne place (meilleure communication en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle, lancement du plan de mobilité inter-entreprises, plan de gestion des déchets, mise en valeur du commerce et de l'artisanat local ...).





**RENDEZ-VOUS EN**

**2022**

**POUR CONSTRUIRE LA**

**STRATEGIE DE TRANSITION**

**ECOLOGIE, SOLIDAIRE ET CITOYENNE**

**DE BAYONNE 2025/2050**